

Recrutement de personnel ouvrier qualifié à l'échelle barémique D2 / D4

pour les besoins de l'association « Les Arches »

Conditions et modalités de recrutement pour constitution d'une réserve de recrutement:

1. Conditions de recrutement :

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou citoyen d'un Etat de l'espace économique européen ou de la Suisse. Les ressortissants hors Union européenne sont admissibles, ils restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des travailleurs étrangers applicable en Région wallonne ;
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Réussir un examen de recrutement ;
- Être en mesure de procéder à des interventions sur le lieu du travail dans un délai utile en dehors des heures normales de service et ce comme le prévoit la description de fonction ;
- Posséder au minimum :
 - Soit, pour une échelle barémique D2, une qualification :
 - un diplôme ou au moins égal à celui qui est décerné à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré - CESDD) ;
 - OU**
 - un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré ;
 - OU**
 - un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.
 - Soit, pour une échelle barémique D4 :
 - un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer ;
 - OU**
 - un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;
 - OU**
 - un titre de formation certifié et délivré par un organisme officiel.

2. Profil général :

- Travaille de manière méthodique, organisée, rigoureuse, soignée et par ordre de priorité ;
- Analyse et traite l'information de manière efficace ;
- Exécute les tâches dans les délais imposés ;
- Respecte les horaires établis, le règlement de travail, les procédures et la hiérarchie ;
- Applique rigoureusement les règles en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement ;
- Suit scrupuleusement les consignes de sa hiérarchie ;
- Contribue activement à la bonne ambiance entre les différents services en travaillant dans le respect, la communication et la collaboration ;
- Fait preuve d'un savoir-être irréprochable envers les résidents, les familles, les intervenants divers et les collègues ;
- Fait preuve de discrétion et respecte le secret professionnel ;
- Est de bonne présentation ;
- Sait s'exprimer clairement et aisément tant oralement que par écrit ;
- S'investit dans son travail ;
- Est disponible et flexible ;
- Est polyvalent, proactif et autonome ;
- Participe activement à toute formation nécessaire à la fonction ainsi qu'aux réunions.

3. Description de fonction :

- Entretien technique général et maintenance des bâtiments et des abords ;
- Entretien des espaces verts ;
- Réalisation des travaux décrits dans le carnet des tâches techniques telles que validées par la Direction ou son délégué ;
- Maintenance des installations de production et de distribution des fluides ;
- Pose d'équipements nouveaux (lavabos, éviers, douches, ...) ;
- Gestion de l'approvisionnement en matériaux, matériel et combustibles (ex : gaz) ;
- Réception des marchandises et rangement ordonné de celles-ci ;
- Proposition d'achats nécessaires au bon fonctionnement de l'institution ;
- Déplacements de tous objets ou produits inertes d'un certain poids ou volume ;
- Entretien et réparation du petit mobilier ;
- Réalisation de petits travaux de rénovation, d'aménagement et de mise en conformité ;
- Exécution de petits travaux de maçonnerie, de carrelage, de peinture, de menuiserie, d'électricité et de plomberie ;

- Réalisation des tâches techniques dans le respect de l'intimité et des habitudes de vie des résidents (ex : emplacement des objets personnels) ;
- Relevés et contrôle des index d'électricité, eau, gaz, ... ;
- Accompagnement, en collaboration avec le conseiller en prévention, des représentants des organismes de sécurité dans les visites de contrôle, lecture et compréhension des rapports de visite puis exposer à la Direction un résumé du rapport avec les actions à réaliser, réalisation des travaux de mise en conformité ;
- Assurer la sécurité du bâtiment ;
- Veiller à ce que tous les équipements soient en état de fonctionnement dans le respect des règles de sécurité et ce en collaboration avec le conseiller en prévention ;
- Lire, analyser et comprendre les documents techniques (ex : rapport de visite des organismes de contrôle, modes d'emploi des nouveaux appareils, ...) et ce en collaboration avec le conseiller en prévention ;
- Émission de suggestions permettant l'amélioration de l'organisation, l'espace, l'économie d'énergie, le renforcement de la sécurité, ... et ce en collaboration avec le conseiller en prévention ;
- Réapprovisionnement des boissons dans les chambres et aux offices;
- Tri des déchets et évacuation régulière de ceux-ci ;
- Réalisation de tâches de nettoyage dans le service entretien (ex : passer la machine pour laver les sols, ...)
- Participation, au besoin, aux réunions multidisciplinaires de l'institution ;
- Être rappelable en cas d'urgence technique et/ou de sécurité ;
- Utilisation de la camionnette de l'association pour les besoins du service ;
- Toutes autres tâches demandées par la hiérarchie et en lien avec le service technique.

4. Connaissances spécifiques :

Le candidat doit avoir et être en mesure de prouver qu'il possède au minimum les connaissances élémentaires exposées ci-dessous. Toute connaissance supplémentaire sera considérée comme un atout :

Connaissances élémentaires :

- Connaissance de l'utilisation du matériel technique
- Connaissance de base des techniques de manutention des charges inertes
- Connaissance de base en peinture
- Connaissance de base en menuiserie
- Connaissance de base en électronique et électromécanique
- Connaissance en électricité (formation BA4 et BA5)*
- Connaissance de base des normes de sécurité
- Connaissance de base en informatique (gestion d'une boîte mail, recherches internet, ...)

Connaissances secondaires : maçonnerie, carrelage et plomberie

* Si le candidat n'est pas titulaire des attestations BA4 et BA5 au moment de l'engagement, il s'engage alors à suivre ces formations sur son temps de travail et à obtenir les attestations ad hoc dans les 6 mois qui suivent son entrée en fonction.

5. Statut et échelle de recrutement :

En fonction des qualifications-titres-diplômes (confer point 1 « conditions de recrutement »): échelle de recrutement barémique D2 ou D4
Le candidat appelé à entrer en fonction sera recruté dans le cadre d'un contrat de travail (contractuel) à temps plein.

6. Examen de recrutement :

L'examen sera constitué des épreuves suivantes :

- Présentation orale et motivation
- Mises en situation

7. Règles de réussite à l'examen :

Pour réussir l'examen, le candidat doit obtenir minimum 60%.

8. Lieu, date et heure de l'examen de recrutement :

Le lieu, la date et l'heure de l'examen de recrutement seront communiqués aux candidats répondant aux conditions.

9. Commission de sélection :

Le jury d'examen sera composé de la manière suivante :

- Mme Séverine de Jaegher (Directrice des Arches) qui assumera également le secrétariat ;
- Mme Marie-Thérèse Ninane (référente du Home Philippin), en cas d'empêchement, cette dernière sera remplacée par Mme Pauline Absil (employée administrative et future Conseillère en prévention niveau II) ;
- Une personne extérieure aux Arches ayant des connaissances techniques appliquées au secteur des maisons de repos.

En qualité d'observateur :

- Mr Michel Godfroid (Président des Arches)
- Mme Marie-Anne Benne (Vice-Présidente des Arches et référente des bâtiments)
- Mr José Gloire (administrateur des Arches et référent des bâtiments)

10. Modalités de publication :

Il sera procédé à un appel public et la publicité sera assurée de la manière suivante : publication aux valves et sites internet communaux des Communes et CPAS de Hotton et d'Erezée ainsi que sur le site internet du Forem.

11. Composition des candidatures :

La candidature comportera une lettre de motivation, un *curriculum vitae*, un extrait d'acte de naissance, un extrait de casier judiciaire en ordre de validité datant de moins de 3 mois et une copie du permis de conduire.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les candidatures sont à adresser à l'Association « les Arches », à l'attention de Monsieur Michel Godfroid, Président des Arches, rue du Home, 7 à 6997 EREZEE. La date limite des inscriptions est fixée au mardi 9/04/2019 à 16h00 au plus tard, soit par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, soit contre accusé de réception de Madame Séverine de Jaegher, Directrice des Arches, ou de son préposé.

12. Conditions du recrutement et monographie de fonction :

Les conditions de recrutement ainsi que la monographie de fonction seront transmises aux membres du jury ainsi qu'aux candidat(e)s après réception de leur dossier complet de candidature.

13. Réserve de recrutement :

Tous les candidats ayant obtenu 60% à l'examen seront versés dans une réserve de recrutement valable 2 ans.

14. Organisations syndicales :

Les organisations syndicales représentatives seront invitées en tant qu'observateur à assister à l'épreuve de recrutement.